



Desjardins

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

MME MONIQUE F. LEROUX,
PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION
DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

DEVANT LES MEMBRES
DE L'ASSOCIATION DES MBA DU QUÉBEC

« MISONNONS SUR LA CONCERTATION
POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE ET RELANCER L'ÉCONOMIE ! »

MONTREAL, LE 21 JANVIER 2009

(La prestation peut différer du texte ci-joint)

Mesdames,
Messieurs,

Je veux d'abord remercier les dirigeants de l'Association des MBA du Québec pour leur aimable invitation à vous rencontrer ce midi. Vous êtes venus en grand nombre, je vous en suis très reconnaissante. D'ailleurs, Desjardins compte en ses rangs plusieurs MBA, et plusieurs autres de nos employés sont actuellement à compléter leur programme. Nous nous estimons bien sûr privilégiés de pouvoir bénéficier de l'apport de personnes qui ont ainsi acquis une solide formation en gestion.

En ce qui me concerne, je vous dirai d'entrée de jeu que ma première année à la présidence du Mouvement Desjardins a été plutôt mouvementée. C'est déjà un grand défi que d'assumer le leadership d'une vaste organisation coopérative comme Desjardins. Il aura fallu, aussi, que la pire crise financière à survenir depuis les années 1930 vienne compliquer les choses en 2008.

Heureusement, Desjardins peut, à titre de mouvement coopératif, compter sur des atouts précieux pour faire face à la situation exceptionnelle des marchés et traverser le ralentissement économique qui s'annonce pour l'année 2009.

La force fondamentale de Desjardins, c'est la force de son capital humain composé de près de 6 millions de membres, de 6500 dirigeants élus et de 40 000 employés. Ce sont eux qui font du Mouvement Desjardins une force économique de premier plan au Québec et au Canada.

Nous pouvons également compter sur la capacité d'entreprendre des caisses dans leur milieu. Enracinées, proches de leurs membres et à l'affût des besoins, les caisses constituent la véritable force motrice du Mouvement.

Enfin, les valeurs de coopération, de solidarité et d'entraide que Desjardins véhicule depuis sa fondation sont celles qui nous aideront, collectivement, à favoriser la relance de l'économie.

Les grandes étapes du développement de la crise financière

Pour bien comprendre la situation dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui, permettez-moi de faire un bref rappel des grandes étapes qui ont mené à l'éclosion de la crise financière qui nous en a fait voir de toutes les couleurs au cours des derniers mois. L'escalade s'est faite en cinq phases.

Pour la première phase, il faut remonter aux années 80. Voulant favoriser l'accès à la propriété, le Congrès américain a voté à l'époque de nouvelles lois qui ont eu pour effet de libéraliser la réglementation relative aux prêts hypothécaires. On a ainsi ouvert la porte aux ménages dont la qualité du crédit était moins favorable et permis que les modalités très souples de remboursement de certaines hypothèques aient pour effet d'entraîner l'accroissement du solde hypothécaire pendant les premières années.

C'est à cette époque que sont apparues les hypothèques dites « subprime » et d'autres qui leur sont apparentées.

La deuxième phase est survenue au début de la présente décennie, alors que la chute drastique des taux d'intérêts qui a fait suite à l'éclatement de la bulle boursière de 2001-2002 a provoqué une croissance substantielle du crédit hypothécaire, particulièrement dans les segments d'hypothèques consenties à des emprunteurs dont le dossier de crédit est faible. La portion des hypothèques de type « subprime » aux États-Unis est ainsi passée de 8 à 28 % entre 2003 et 2006 alors que, il est important de le rappeler, elle n'a jamais dépassé 5 % au Canada.

De 2002 à 2007, plus de 3,2 billions (3200 milliards) de dollars d'hypothèques résidentielles ont en outre été titrisées, c'est-à-dire transformées en valeurs mobilières qui ont permis à de nombreux investisseurs institutionnels de participer à ce marché. À noter que les agences de crédit ont alors octroyé une notation AAA à plus de 75 % à 80 % des titres issus de ces titrisations. Leur bilan ayant été allégé, nombre de prêteurs hypothécaires en ont profité pour assouplir encore leurs conditions de prêt.

À compter du premier semestre de 2007, des problèmes sont apparus dans le secteur des « subprime » aux États-Unis, en conséquence de quoi d'importantes pertes de valeurs ont été encourues dans ce marché ainsi que dans celui des structures liées à ces hypothèques.

Pendant la troisième phase, qui se déroule à l'été 2007, on assiste à la disparition de la liquidité dans le papier commercial américain. C'est à ce moment-là aussi qu'a débuté au Canada la fameuse crise du papier commercial non bancaire adossé à des actifs, connu sous l'acronyme de « PCAA ». Bien que le PCAA canadien soit de meilleure qualité que le papier commercial américain, nous n'avons pu échapper ici à la crise de confiance que la situation a provoqué chez les investisseurs pour ce type de véhicule financier.

La 4^e phase ne s'est pas fait attendre : dès l'automne 2007 de grandes sociétés financières aux États-Unis ont commencé à annoncer les unes après les autres des provisions pour pertes considérables, liées au secteur hypothécaire. Les valeurs boursières des sociétés du secteur financier ont alors amorcé une chute prononcée. Entre juin 2007 et la mi-mars 2008, les pertes de valeurs boursières liées aux courtiers et aux banques ont atteint 700 milliards de dollars US, soit plus de 40 % de leur capitalisation d'origine.

À partir de l'été 2008 – nous sommes rendus à la 5^e phase – les mauvaises nouvelles se sont succédées à un rythme vertigineux, produisant chaque fois une nouvelle onde de choc matérielle et psychologique sur le marché. Avec notamment la faillite de la vénérable société Lehman Brothers, les investisseurs ont compris qu'aucune institution n'était « too Big to Fail », comme on dit en anglais.

Tout un monde de croyances s'est alors écroulé, engendrant une grave crise de confiance qui s'est rapidement étendue à l'ensemble des marchés financiers de la planète.

La résultante de tous ces bouleversements, c'est que le monde financier a considérablement changé. Le crédit facile et « excessif » est aujourd'hui chose du passé. Une nouvelle dynamique s'est installée et, pour un certain temps à tout le moins, nous devons apprendre à vivre avec elle.

La morosité a maintenant gagné toute la planète

Nous savons, aujourd'hui, que l'ampleur de la crise financière a fortement mis à l'épreuve et affaibli les structures internes de l'économie. C'est pourquoi nous entamons l'année 2009 en pleine période de ralentissement économique mondial.

Selon le National Bureau of Economic Research, les États-Unis, notre principal partenaire économique, sont en récession depuis janvier 2008. La crise économique s'y fait sévèrement sentir.

Comme l'affirmait le Conference Board du Canada la semaine dernière, « l'actuel ralentissement de l'activité économique touche presque chaque région, chaque industrie, chaque emploi et chaque groupe démographique des États-Unis ». Près de 2,6 millions d'emplois ont déjà été perdus chez nos voisins du sud en 2008.

De nombreux autres pays sont également en récession. C'est le cas pour le Japon, l'Allemagne, l'Italie et la zone euro dans son ensemble. Même les pays en émergence comme la Chine voient leur croissance ralentie. La morosité s'est aujourd'hui installée à l'échelle planétaire.

En toute logique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'attend à un ralentissement notable des échanges commerciaux réels en 2009 après plusieurs années de forte croissance.

Le Canada et le Québec ne peuvent échapper à la contagion de cette crise globale. Bien que la récession anticipée ici sera vraisemblablement de plus faible ampleur qu'aux États-Unis, elle ne s'accompagne pas moins des symptômes habituellement associés à un recul de l'activité économique : baisse de la confiance des ménages et de celle des chefs d'entreprises, baisse des investissements et des exportations, situation plus difficile de l'emploi.

On s'attend d'ailleurs à d'autres pertes d'emploi, surtout dans la première moitié de 2009. Une lente reprise devrait ensuite se mettre en branle à compter de la deuxième moitié de l'année.

Des mesures pour faire face à la crise

Plusieurs consultations ont eu lieu ces dernières semaines, à l'échelle du Québec et du Canada, alors que nos gouvernements étaient à réfléchir aux mesures à inclure à leurs budgets ou énoncés économiques pour faire face le plus efficacement possible à la conjoncture mondiale actuelle. Je voudrais aujourd'hui partager avec vous les propositions que j'ai alors eu l'occasion de faire au nom du Mouvement Desjardins et qui s'articulent autour de quatre grands axes.

En premier lieu, nous devons veiller à poser les gestes nécessaires pour assurer la stabilité du système financier. En second lieu, nous devons aussi mettre en œuvre une série de mesures temporaires pour stimuler l'économie. Cela implique des investissements dans les infrastructures publiques et des mesures d'aide à l'intention des personnes, des communautés et des entreprises. En troisième lieu, nous devons adopter une vision de long terme et nous assurer que nos interventions ont des effets structurants. Et en quatrième lieu, nous devons privilégier une approche de concertation pour faire face à la crise.

I - Assurer la stabilité du système financier

À l'échelle de la planète, nous pouvons applaudir au fait que les gouvernements et les banques centrales sont intervenus énergiquement au cours des derniers mois pour atténuer les effets de la crise financière et éviter la paralysie des marchés.

On s'entend d'ailleurs pour dire que la proactivité des autorités gouvernementales est ce qui va faire une différence avec d'autres crises vécues dans le passé, notamment la grande crise des années 30, que l'inaction des gouvernements avait eu pour effet de prolonger indûment.

Nous saluons à cet égard les mesures spéciales qui ont été adoptées dès octobre dernier par le gouvernement et la Banque du Canada pour assurer la stabilité du système financier canadien.

Je veux aussi souligner la contribution déterminante des gouvernements canadien et québécois pour la résolution finale du dossier du PCAA. Une entente incluant les gouvernements et les parties privées au dossier a en effet permis, juste avant le début de la période des Fêtes, de trouver une solution à ce dossier complexe.

Faire ce qu'il faut, en concertation avec les acteurs impliqués, pour rétablir la confiance et assurer la stabilité du système financier est une prérogative des gouvernements que personne ne saurait leur contester.

S'il n'y avait qu'un seul point sur lequel il faudrait insister en ce qui concerne le rôle de nos gouvernements, c'est celui-là. Il m'apparaît en effet essentiel qu'au moindre signe de blocage ou de dérapage, ils n'hésitent pas à poser les gestes requis pour stabiliser le fonctionnement du système financier, qui est comme on le sait un élément essentiel à la bonne marche de l'économie.

II - Mettre en œuvre des mesures temporaires pour stimuler l'économie

Si, partout dans le monde, les gouvernements ont posé d'importants gestes pour stabiliser le système financier et fait un large usage de la politique monétaire à cette fin, les gouvernements membres du G20 se sont également engagés, l'automne dernier, à avoir recours à leur politique budgétaire.

Au Québec et au Canada, un certain nombre de mesures temporaires doivent ainsi être adoptées pour stimuler l'économie. Leur caractère non récurrent permettra d'assurer le retour le plus hâtif possible à l'équilibre budgétaire et à cet égard, elles s'avéreront plus efficaces que des baisses d'impôt généralisées.

Investir dans les infrastructures

Nous avons au pays nombre d'infrastructures vieillissantes qui doivent être modernisées ou mises à niveau. Pensons à cet égard à tous les problèmes d'aqueduc rencontrés à Montréal au cours des dernières semaines. Dans un contexte où des investissements sont requis pour donner un coup de fouet à l'économie, nous devons accélérer la mise en œuvre des projets déjà prévus. Le gouvernement fédéral doit à cet égard travailler en collaboration avec les provinces et les municipalités. En plus de créer de l'emploi, ces grands projets doteront le pays d'infrastructures modernes qui faciliteront la poursuite des affaires et la fluidité des échanges économiques.

Nous ne devons pas négliger non plus les investissements qui, tout en ayant un effet stimulant et structurant sur l'activité économique, répondront à une demande ou des besoins déjà bien présents. C'est le cas notamment pour la construction de logements sociaux, la modernisation d'équipements pour la santé, l'amélioration des systèmes de transport en commun ou d'autres projets ayant un impact positif en matière de protection de l'environnement.

On peut ici prendre pour exemple le projet du nouveau président américain, Barack Obama, qui entend, dans le cadre de son plan de relance de l'économie, doubler sur trois ans la production d'énergies nouvelles et améliorer l'efficacité énergétique de deux millions de logements.

Aider les personnes

À ces grands projets d'infrastructures, dont plusieurs sont déjà en cours au Québec, il faut aussi ajouter l'aide directe aux personnes touchées par la crise. On le fera notamment par un élargissement de l'accès au programme d'assurance-emploi et la collaboration fédérale-provinciale en matière d'offre de programmes de formation.

Il faut veiller à ce que les personnes dont les emplois sont abolis puissent profiter de ce temps d'arrêt pour acquérir une formation qui leur permettra de répondre à la demande dans des secteurs en plus forte croissance. Le gouvernement doit aujourd'hui aider les employés des secteurs à faible valeur ajoutée à se recycler et à se qualifier pour œuvrer dans des secteurs d'avenir.

Aider les communautés

Comme le soulignait le Conseil canadien des chefs d'entreprise dans une déclaration publiée tout juste avant Noël, le secteur bénévole et communautaire (nous pourrions parler au Québec des entreprises de l'économie sociale) offre dans les collectivités des services essentiels de manière flexible et créative. Leurs services étant d'autant plus essentiels en cette période plus difficile, ces entreprises méritent tout l'appui public nécessaire à la réalisation de leur mission.

Aider les entreprises

L'appui aux entreprises s'avère également important dans le contexte actuel. Il faut veiller à ce qu'elles aient accès au financement leur permettant de poursuivre leurs opérations dans la présente période de ralentissement et qu'elles puissent ensuite profiter de la reprise.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons accueilli les récentes annonces du gouvernement québécois – qui accroît de 1 milliard de dollars le capital de la Société générale de financement – et du gouvernement fédéral – qui injecte pour sa part 350 millions de dollars supplémentaires au capital de la Banque de développement du Canada.

Si nous ajoutons à cela le nouveau programme Renfort offert par Investissement Québec, nous obtenons un accroissement substantiel – et fort bienvenu – de l'offre de crédit, de financement ou de garanties d'emprunt aux entreprises.

Au Québec, nous pouvons aussi compter sur plusieurs fonds fiscalisés de capital de risque, je pense au Fonds FTQ, au Fondation et à Capital régional et coopératif Desjardins, ainsi que sur les Fonds d'intervention économique régional – les FIER – qui possèdent l'expertise voulue en matière d'appui aux entreprises et une connaissance de la réalité de toutes les régions de la province.

Divers accommodements et des assouplissements à leur plafond d'investissement pourraient en décupler l'utilité en ce contexte particulièrement difficile. Ces fonds pourraient ainsi contribuer encore plus activement à la diversification de l'économie des régions.

III – Nous donner une vision d'avenir

Cela dit, je crois que les mesures spéciales que nous devons mettre en place doivent non seulement avoir pour effet de stimuler l'économie à court terme, mais avoir aussi un effet structurant à plus long terme. Nous devons faire des choix en fonction de notre vision de l'avenir.

Nous pouvons aujourd'hui compter, ne l'oublions pas, sur des forces et des avantages qui constituent une bonne base sur laquelle nous pouvons continuer à bâtir. Nous vivons dans une société démocratique, ouverte sur le monde et qui a su profiter des avantages de la libéralisation des échanges. Nous possédons de grandes richesses naturelles, de vastes ressources en eau et en énergie et notre population bénéficie d'un bon niveau de scolarisation.

Depuis la récession du début des années 1990, l'inflation a été ramenée à un niveau raisonnable au Canada et elle demeure faible, stable et prévisible. Nos gouvernements ont dégagé des excédents budgétaires et réduit la dette publique nette, ce qui leur confère une marge de manœuvre financière que bien des pays nous envient aujourd'hui. Les institutions financières canadiennes sont de plus solides et bien capitalisées.

Les mesures que nous mettrons en place doivent ainsi faire partie d'une vision et d'une stratégie globales qui viseront à la fois l'accroissement de la productivité et de la capacité concurrentielle du Québec et du Canada. Elles devront permettre d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre ainsi que la capacité de production des entreprises.

Plus que jamais, il nous faut prioriser l'éducation et favoriser l'innovation par un soutien résolu à la recherche et au développement ainsi qu'aux activités scientifiques menées au sein des universités, des centres de recherche et des entreprises. Nous devons continuer à valoriser et soutenir les nouvelles idées et les nouveaux concepts ainsi que les efforts de commercialisation qui permettront le développement de nouveaux marchés.

Nous devons aussi valoriser et soutenir l'entrepreneuriat car il nous faut continuer à bâtir les entreprises qui créeront demain la richesse, tant humaine qu'économique.

Nous devons également inscrire nos investissements dans la perspective du développement durable. Un des dangers qui nous guette, c'est d'avoir le réflexe de faire les choses pour parer aux problèmes à court terme. Les grands enjeux planétaires et leur complexité demandent plus que jamais que nous soyons capables de faire preuve de vision à long terme.

IV - Travailler ensemble, dans une optique de concertation et de coopération

Enfin, le message livré à nos dirigeants politiques a été l'occasion pour moi de rappeler l'importance de privilégier une approche de concertation et une forme de leadership inclusif. Nous devons tous faire front commun pour affronter les difficultés auxquelles nous aurons à faire face dans les mois à venir.

Desjardins entend pour sa part travailler en concertation avec les différents partenaires, gouvernementaux et privés. Nos caisses et nos centres financiers aux entreprises ont développé, au fil des ans, une expertise et un réseau de contacts capables d'aider les entrepreneurs à mener à bien leurs projets.

Nous continuerons également à travailler avec nos PME dans une perspective de développement à long terme, de réseautage, de partage d'expertise, d'innovation, que ce soit en collaboration avec les chaires universitaires que nous parrainons, tel par exemple le nouveau Centre d'innovation Desjardins en financement des PME de l'Université Concordia, ou encore en partenariat avec des organisations tel le Groupement des chefs d'entreprise du Québec, pour ne citer que ces quelques exemples.

J'estime que nous sommes très bien placés au Québec pour juger du vaste potentiel d'une approche basée sur l'entraide et la concertation. Nous avons en effet chez nous une riche tradition de concertation et nombre de grandes réalisations des dernières décennies doivent leur existence à notre capacité de nous mobiliser collectivement autour de grands projets ou objectifs.

Pensons à tous les grands chantiers que nous avons menés de front dans le sillage de la révolution tranquille. Pensons aux grands sommets qui ont réuni plusieurs fois, dans un passé encore proche, gouvernements, syndicats, employeurs et groupes sociaux pour relever des défis particulièrement exigeants.

Plus que jamais, nous devons, en toute bonne foi, réunir nos talents et nos expertises pour surmonter les obstacles qui se dressent sur notre chemin et construire ensemble un avenir qui soit à la hauteur de ce que nous souhaitons de mieux pour nos enfants et nos petits-enfants.

Car au-delà des programmes et des mesures plus formelles, il y a les gens, il y a vous et moi et la force collective que nous pouvons déployer ensemble dès lors que nous choisissons la confiance – confiance les uns envers les autres et confiance en notre capacité de réussir.

Déjà en 1910, Alphonse Desjardins disait :

« Plus que jamais, les luttes des peuples se livrent sur le champ de bataille économique. Par suite de communications de plus en plus faciles et rapides, le marché est devenu mondial et la victoire définitive sera au pays qui aura su mettre en œuvre toutes les énergies, toutes les forces vives de ses citoyens, qui aura le mieux fécondé leurs initiatives et qui aura par conséquent, adopté le régime le plus productif avec le moins d'efforts. »

Les valeurs de coopération et de concertation, qui font partie de notre histoire, sont le plus sûr moyen que nous ayons jamais eu de progresser ensemble.

Je vous invite aujourd'hui à miser à nouveau sur ces valeurs. De cette façon, je suis convaincue que nous sortirons grandis de la crise actuelle et que nous saurons nous construire un avenir solide.

* * *